

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SHAREN COMEAU	Numéro de permis 2015890	Date d'inspection Le 11 juin 2025	
Nom de l'établissement Garderie la Coccinelle		Numéro de téléphone (506) 899-0673	
Adresse 50 rue Gilbert-Finn Dieppe NB E1A 8L4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Tina Richard Tardif		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

L'inspectrice arrive sur le lieu pour une inspection et personne n'est présent. Le renouvellement sera fait un autre jour.

original signé par  
Tina Richard Tardif

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 juin 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Sharen Comeau

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 juin 2025

\_\_\_\_\_  
Date